



COMMUNIQUÉ DE PRESSE – 8 février 2011

Quatre séries de mesures proposées par Syntec-Ingénierie, la fédération professionnelle de l'Ingénierie, pour maintenir en France les savoir-faire d'innovation et de R&D produits, processus et systèmes industriels.

Le Livre Blanc « Ingénierie et Conseil en Technologies (ICT) » de Syntec-Ingénierie qui paraît ce jour met en évidence les freins à lever pour (re)-développer des filières de l'industrie en recherche de compétitivité. En contrepartie, la profession évolue dans ses modes d'intervention et s'engage.

Les sociétés d'ICT françaises (environ 70.000 salariés pour 6 milliards d'euros de CA en 2010) sont parvenues à maintenir de bons indicateurs économiques en 2010. Pourtant, les chiffres cachent une réalité beaucoup moins réjouissante : la « fuite des cerveaux et des savoir-faire » hors du territoire. Il en découle une réelle perte de compétences-clés, dangereuse à terme pour l'emploi de nombre d'ingénieurs français.

Pourtant, des solutions pour maintenir le lien conception-fabrication industrielles sur le sol français existent. Les sociétés d'ICT pourront continuer à être créatrices d'emplois qualifiés à forte valeur ajoutée, si et seulement si les partenaires industriels et institutionnels de Syntec-Ingénierie qui représente la profession adoptent des mesures pour :

1/ Développer des relations de long terme avec les donneurs d'ordre, afin de permettre aux sociétés d'ICT de planifier et financer les investissements nécessaires aux évolutions technologiques et aux mutations imposées par les clients industriels ;

2/ Garantir des relations contractuelles équilibrées, pour corréliser les coûts de l'ingénierie aux prix pratiqués par les clients, afin que soient cohérentes et équilibrées la nature des prestations et les responsabilités endossables par les sociétés d'ICT ;

3/ Défendre la propriété intellectuelle des sociétés d'ingénierie, afin de renforcer la volonté et les moyens des sociétés d'ICT de développer des programmes de R&D propres, sources d'innovation, de différenciation et donc de compétitivité pour les industriels ;

4/ Eliminer les pratiques liées à la position dominante de clients, telles que les enchères inversées, qui conduisent les sociétés d'ICT à des ventes à perte, dont les effets sont désastreux en termes de fragilisation du secteur de l'ingénierie professionnelle, d'attractivité du secteur auprès des jeunes, etc.

Plusieurs de ces propositions sont d'ailleurs reprises dans le rapport qu'Emmanuel SARTORIUS remet au Ministre de l'Economie ce jour.

Seule une évolution des pratiques des clients industriels permettra de sauvegarder et de recréer de l'emploi en France. L'ingénierie professionnelle s'y engage, dans le cadre d'une co-traitance équilibrée conforme aux intérêts partagés des partenaires des filières industrielles.

CONTACT : KARINE LEVERGER, DELEGUE GENERAL - Tél. : 01 44 30 49 53 – Mail : k.leverger@syntec-ingenierie.fr

Obtenir le Livre Blanc : Valentin HUEBER, Délégué ICT – Tél. : 01 44 30 49 57 – Mail : v.hueber@syntec-ingenierie.fr